

A E E T

COLLOQUE INTERNATIONAL

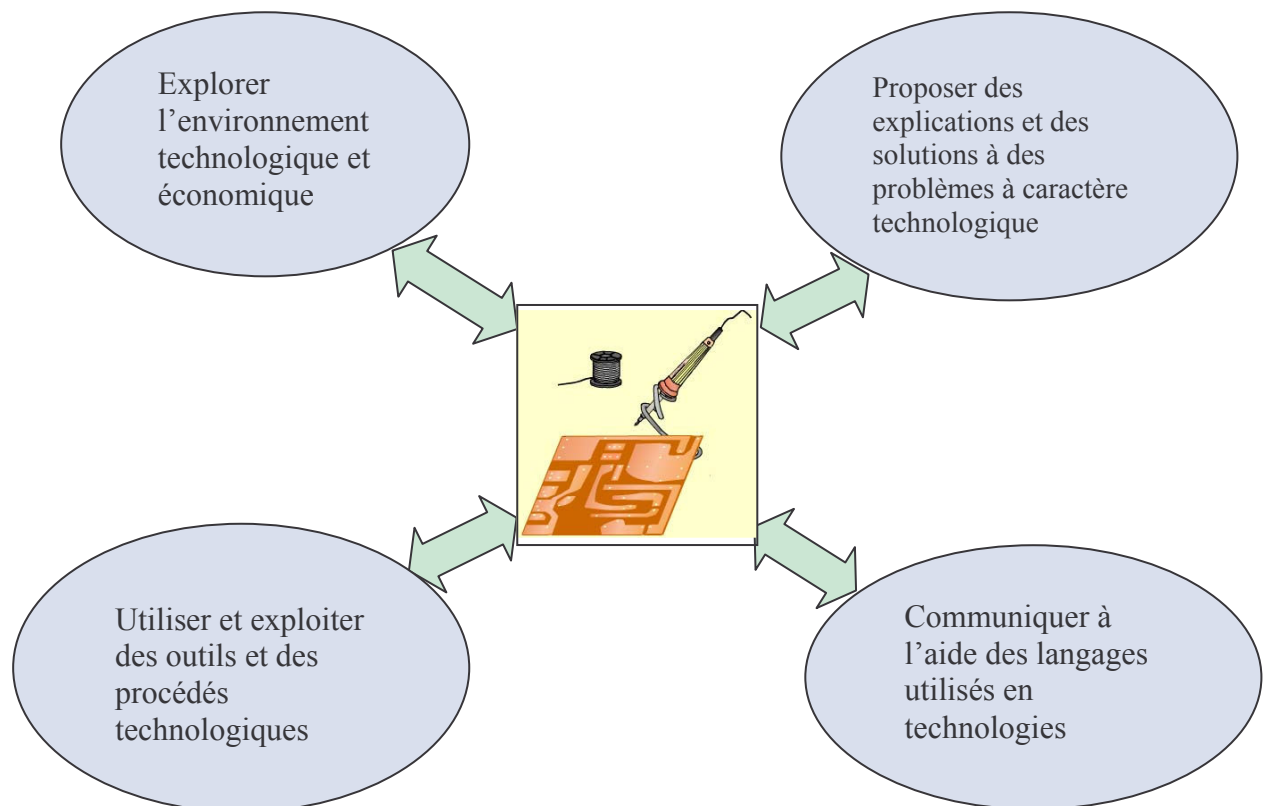
FINALITES ET EVALUATION EN EDUCATION TECHNOLOGIQUE

Paris le 17 , 18 et 19 mars 2004

Atelier N° 3 Communication :

Définition et évaluation des compétences des élèves en éducation technologique : outils et méthodes

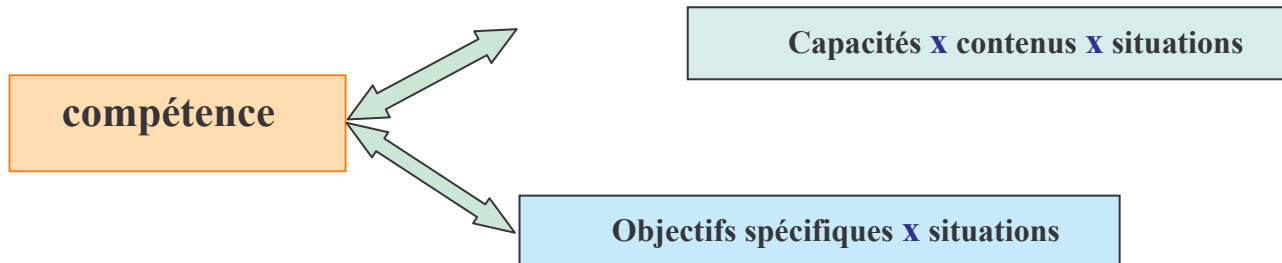
1- Définition des compétences des élèves dans le domaine technologique



La technologie , basée sur l'étude des projets , et, étant le carrefour des disciplines est un domaine très favorable à l'approche par compétence

La compétence mobilise différentes capacités et différents contenus dans une situation d'intégration significative en vue de résoudre un problème.

La compétence est un concept intégrateur, en ce sens qu'elle prend en compte à la fois les contenus, les activités à exercer et les situations dans lesquelles s'exercent ces activités pour résoudre des problèmes.



Dans un contexte général : la compétence est la possibilité , pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre, d'une façon spontanée, une famille de situations problèmes.

Etre compétent signifie pouvoir faire face à n'importe quelle situation appartenant à la famille de situations.

Compétences de base et Compétences de perfectionnement :

- **La compétence de base** est une compétence qui doit être nécessairement maîtrisée par un apprenant pour pouvoir entamer sans difficultés un nouvel apprentissage. On peut aussi la désigner par : compétence fondamentale – compétence essentielle – compétence minimale – compétence socle ...
- **La compétence de perfectionnement** est une compétence qui n'est pas indispensable pour la suite des apprentissages ; elle est souvent utile et importante, mais sa non maîtrise n'implique pas l'échec par la suite.

Les activités d'intégration

Une activité d'intégration a pour fonction d'amener l'apprenant à mobiliser plusieurs acquis, ayant fait l'objet d'apprentissages séparés, pour résoudre une situation problème.

Une activité d'intégration permet de donner du sens aux apprentissages ponctuels :

- Elle montre à quoi sert chacun des apprentissages ponctuels.
- Elle permet de mettre en évidence les écarts entre la théorie et la pratique.
- Elle permet de mettre en évidence l'apport des différentes disciplines.
- Elle permet de mettre en évidence ce que l'élève a encore à apprendre.

Les cinq formes d'intégration des apprentissages :

L'intégration des apprentissages se réalise par :

L'assimilation

Rétention, engrammation, mémoire à long terme

L'application

Résolution de problème, utilisation de l'acquis dans un contexte familial

La régulation

Evaluation formative

La modélisation

Organisation, reconstruction, schéma de concepts

Le transfert

Utilisation d'un acquis complexe dans un contexte nouveau, contextualisation, professionnalisation

L'habileté à résoudre des problèmes est une habileté complexe dont le développement exige, notamment, des connaissances, des attitudes et des dispositions particulières, ainsi qu'une pratique fréquente et réfléchie dans des situations qui sont significatives pour les élèves

2- Evaluation des compétences des élèves dans le domaine technologique.

Nous distinguons deux types de pratiques d'évaluation :

- 1- les pratiques d'évaluation des apprentissages qui consistent à dépister la présence de capacités précises
- 2- les pratiques d'évaluation des compétences qui consistent à identifier le niveau de qualité d'une conduite en situation complexe

L'évaluation a essentiellement deux fonctions :

- 1- Une fonction d'aide ou de soutien à une personne en cours de réalisation d'une tâche qui consiste à :
 - une évaluation formative qui se fait en cours d'apprentissage et qui a pour rôle d'informer sur une performance et d'orienter vers des activités correctives.
 - une évaluation diagnostique qui vérifie la présence de capacités nécessaires à la poursuite des apprentissages, a pour rôle d'identifier les causes des déficiences dans la performance observée.
- 2- Une fonction de sanction ou de jugement sur un résultat obtenu qui consiste à une évaluation sommative ayant pour rôle d'attester l'atteinte de résultats escomptés.

Critères de l'évaluation des compétences :

Cohérence	Globalité	Complexité	Totalité
Tâches intégratrices ayant servi à l'apprentissage et tâches exigées par la mise en situation lors de l'évaluation	Les tâches exigées lors de l'apprentissage sont plus englobantes que celles exigées lors de l'évaluation	L'évaluation porte sur le savoir-mobiliser les ressources internes et externes pour faire face à une situation complexe	L'évaluation ne porte pas sur tout le contenu disciplinaire mais porte sur tout le traitement de la situation

Processus de l'évaluation des compétences :

<i>Choisir ce qui doit être évalué.</i>	<i>Déterminer le niveau de compétence attendu.</i>	<i>Choisir des indices d'atteinte de la compétence visée.</i>	<i>Déterminer des indicateurs de performance.</i>	<i>Décrire des tâches révélatrices de la compétence.</i>
---	--	---	---	--

Les étudiants doivent démontrer qu'ils sont capables d'une action réfléchie en fonction d'une intention ; la compétence étant nécessairement associée au jugement, à la décision et au choix.

Outils de l'évaluation des compétences :

Situation réelle ou simulée tirée d'un échantillon de situations représentatives des situations-problèmes que permet de résoudre la compétence évaluée